

Dossier d'inscription 2024-2025 Fonctionnaire Stagiaire

- DIU- Approfondissement et consolidation** : pour les lauréats d'un concours de la session 2024, fonctionnaires stagiaires affectés à temps complet en établissement scolaire
- DIU- Entrée dans le métier, parcours d'adaptation** : pour les lauréats d'un concours de la session 2024, fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps en établissement scolaire
- DU-Psychologue de l'Éducation nationale**
- DIU- Entrée dans le métier, parcours d'adaptation** pour les lauréats d'un concours antérieur à la session 2024, fonctionnaires stagiaires en renouvellement/prolongation
- Autre cas de figure :

Veillez indiquer le concours obtenu :

CRPE CAPES CAPEPS CAPET CAPLP CPE Recrutement BOE Autre :

L'année d'obtention du concours, uniquement si vous ne relevez pas de la session 2024 :

Votre affectation de stage à la rentrée 2024, pour l'académie de Lille :

Établissement scolaire :

Département : Ville :

Mi-temps ou Temps complet, en établissement scolaire

Fonctionnaire stagiaire Professeur des écoles :

Concours obtenu : Externe Troisième Concours Interne

Le choix du Site de formation est déterminé en fonction de votre affectation en établissement et selon les effectifs

Pour toute demande de dérogation, si vous êtes en situation de handicap, parent de jeunes enfants, veuillez renseigner le site de formation INSPE, désiré :

la reconnaissance MDPH ou le livret de famille sera à transmettre par mail avec le dossier d'inscription

Fonctionnaire stagiaire conseiller principal d'éducation (CPE) :

Site de Formation pour le DIU Entrée : INSPE d'Arras INSPE de Villeneuve d'Ascq

Fonctionnaire stagiaire du Second degré :

Concours obtenu : Externe Troisième Concours Interne

Libellé et discipline :

Site de Formation pour la mention du 2nd degré pour le DIU Entrée (**mi-temps**) :

INSPE d'Arras INSPE Villeneuve d'Ascq

1 ÉTAT CIVIL (en lettres majuscules)

Nom de Naissance :

Prénom : Deuxième prénom :

Nom d'usage :

Date de Naissance :

Commune de naissance : Département (chiffre) :

Pays :

2 INE (Identifiant National Étudiant)

Mis en place en 1995, l'INE est composé de 11 caractères alphanumériques. Il figure sur une ancienne carte d'étudiant.e, sur un relevé de notes ou encore sur votre relevé de notes de baccalauréat sous l'intitulé : BEA (10 chiffres et 1 lettre finale).

N° INE (11 caractères alphanumériques attendus) :

N°étudiant (si ancien étudiant.e de l'université de Lille) :

3 Situation familiale

Seul(e) sans enfant En couple sans enfant Seul(e) avec enfant(s) En couple avec enfant(s)

Nombre d'enfants : 0 1 2 3 4 et plus

4 Journée Défense et Citoyenneté (anciennement JAPD), concerne uniquement les moins de 25 ans)

JDC accomplie En attente de recensement ou de participation à la JDC Exempté

5 Baccalauréat

Série (voir Codes du Bac)	Mention	Année d'obtention	Département
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Établissement :

6 Première Inscription dans l'enseignement supérieur

Année d'entrée dans l'enseignement supérieur :

Nom de l'établissement et Département :

Année de première inscription en Université française :

Nom de l'établissement et département :

7 Adresse

N° rue :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Courriel : @

Nécessaire pour activer et accéder à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de Université de Lille/INSPE

8 Situation des parents : à compléter avec les codes des professions ci-dessous

Mère :

Père :

Il s'agit de la profession ou catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et des parents au sens INSEE.

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

10 - Agriculteurs & exploitants
21 - Artisans
22 - Commerçants & assimilés
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31 - Professions libérales
33 - Cadres de la fonction publique
34 - Professeurs & professions scientifiques
35 - Professions de l'information, des arts & des spectacles
37 - Cadres administratifs & commerciaux d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42 - Instituteurs & assimilés

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 - Clergé et religieux
45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46 - Professions intermédiaires administratives & commerciales
47 - Techniciens
48 - Contremaîtres, agents de maîtrise
52 - Employés civils & agents de la FP
53 - Policiers et militaires du rang
54 - Employés administratifs d'entreprise
55 - Employés de commerce

56 - Personnels des services directs aux particuliers
61 - Ouvriers qualifiés
66 - Ouvriers non qualifiés
69 - Ouvriers agricoles
71 - Retraités anciens agriculteurs exploitants
72 - Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73 - Retraités anciens cadres & professions intermédiaires
76 - Retraités anciens employés & ouvriers
81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82 - Autres personnes sans activité, étudiants

9 Dernier établissement universitaire fréquenté

Établissement :

Département :

Année universitaire :

Type d'établissement :

- Université (y compris INSPE) École de commerce École d'ingénieur Enseignement supérieur privé
 Établissement Supérieur Art/Culturel Établissement étranger d'Enseignement Supérieur École Normale Supérieure
 École d'Architecture Établissement de Formation Paramédicale ou Sociale

Autre :

10 Coursus et Formation suivis :

Diplôme Universitaire	Libellé du diplôme	Année d'obtention	Université ou établissement
Master 1 :			
Master 2 :			
Autre :			

Votre photographie sera imprimée sur votre carte d'étudiant -démarche obligatoire pour l'inscription- et enregistrée sur nos serveurs. Conformément à la loi pour le droit à l'image, vous pouvez vous opposer à tout autre usage de cette photographie (trombinoscopes, annuaires...).

J'accepte que ma photographie soit utilisée à des fins pédagogiques ou administratives

Dans le cas contraire, merci de cocher la case ci-dessous :

Si vous êtes en situation d'handicap, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'adresse suivante :

inspe-handicap@univ-lille.fr

Afin de constituer des groupes dans le domaine du numérique éducatif (**formation au CRNC-e**), veuillez compléter ce questionnaire avant le 15 septembre en cliquant [sur ce lien](#).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier

A , le

Signature :

Veuillez retourner votre dossier d'inscription, accompagné des justificatifs demandés,

sous format PDF, JPEG ou JPG uniquement (pas d'envoi sous un seul et unique fichier merci),

à l'adresse suivante : inspe-parcoursadaptés@univ-lille.fr

Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport

Copie de votre dernier diplôme le plus élevé et validé ou attestation de réussite

OU Livret de famille pour les parents de plus de 3 enfants pour les dispensés de Master

Justificatif ou la capture écran de votre réussite au concours

Copie de votre affectation et/ou votre quotité de service

○ Une photo pour établir votre carte multi-services.

S'il s'agit d'une ré-inscription, vous conservez votre carte multi-services de l'année dernière, un auto-collant 2024-2025 vous sera envoyé.

○ Si vous êtes concerné par cette situation : votre courrier de prolongation **ou** de renouvellement **ou** de changement de discipline

○ Pour les fonctionnaires stagiaires du CRPE (**concours de recrutement de professeurs des écoles**), si vous êtes concerné-e par un changement de site de formation Inspé, votre reconnaissance MDPH ou votre livret de famille mentionnant vos enfants de moins de 16 ans

Vous pouvez retrouver les critères dérogatoires depuis ce [lien](#)

Codes pour renseigner la rubrique 5 « Baccalauréat » :

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus AVANT 1995			
Baccalauréats Généraux			
A	Philosophie - Lettres (ou Philo session antérieure à 1984)	A7	Arts plastiques (session antérieure à 1984)
A1	Lettres - Sciences	B	Économie et Social (ou Technique et Économie, session antérieure à 1984)
A2	Lettres - Langues	C	Mathématiques et Sciences physiques (ou Mathématiques élémentaires, session antérieure à 1984)
A3	Lettres - Arts Plastiques	D	Mathématiques et Sciences de la nature (ou Sciences expérimentales, session antérieure à 1984)
A4	Langues et Mathématiques (jusqu'à la session 1985)	DP	Sciences agronomiques et techniques
A5	Langues (jusque session 1985)	E	Mathématiques et techniques
A6	Éducation musicale (session antérieure à 1984)		
Baccalauréats Technologiques			
F	Spécialité non précisée	F6	Chimie
F1	Construction mécanique	F7	Biologie option biochimie
F10	Microtechnique (session antérieure à 1984)	F7P	Biologie option biologie
F10A	Microtechnique option appareillage	F8	Sciences médico-sociales
F10B	Microtechnique option optique	F9	Équipement technique - bâtiment
F11	Musique et TMD Musique	G	Spécialité non précisée
F11P	Danse et TMD Danse	G1	Techniques administratives
F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)	G2	Techniques quantitatives de gestion
F2	Électronique	G3	Techniques commerciales
F3	Électrotechnique	H	Techniques informatiques
F4	Génie civil	HOT	Hôtellerie
F5	Physique		
Baccalauréats Professionnels			
0021	Industriels	0022	Tertiaires

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus DEPUIS 1995			
Baccalauréats Généraux			
L	Littéraire (session antérieure à 2021)	S	Scientifique (session antérieure à 2021)
ES	Économique et Social (session antérieure à 2021)	0002	Baccalauréat Européen
Baccalauréats Technologiques			
STI	Sciences et techniques industrielles	SMS	Sciences médico-sociales (jusqu'à la session 2008)
STPA	Sciences et technologies du produit agro-alimentaire	STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (depuis la session 2018)
STAE	Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	F11	Musicologie - Musique et TMD
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	F11P	Danse
STG	Sciences et technologies de la gestion (depuis la session 2007)	F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)
STL	Sciences et technologies de laboratoire	STT	Sciences et technologies tertiaires (jusqu'à la session 2006)
ST2S	Sciences et technologie de la santé et du social (depuis la session 2009)	TD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STMG	Sciences et technologie du management et de la gestion	TI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
		HOT	Hôtellerie (jusqu'à la session 2017)
Baccalauréats professionnels			
0021	Industriels	0023	Agricoles
0022	Tertiaires		
Les Équivalences			
0031	Titre étranger admis nationalement en équivalence (art. 16 du décret n°71-376 du 13 mai 1971, modifié par le décret 2013-446 du 30 mai 2013 - art 2)	0034	ESEU B ou DAEU B
0032	Titre français admis nationalement en dispense du baccalauréat en vue de la poursuite des études dans les universités	0036	Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels
0033	ESEU A ou DAEU A	0037	Autre cas de non-bachelier